

BitTorrent retourne sa veste

La société BitTorrent, rendue célèbre par le système de partage de fichiers qu'elle propose est en train de changer ses règles du jeu. Elle se rapproche des grands groupes du divertissement pour lancer un service tout ce qui a de plus légal de téléchargement de films, d'émissions de TV et de différents types de vidéo.

Annoncé lundi 10 juillet, ce revirement devrait surprendre les internautes qui téléchargent gratuitement et illégalement via ce procédé des screeners (films récupérés lors de la projection sur écran), des DVD, de la musique. Le groupe a signé des contrats de distribution avec quatre studios de cinéma indépendants et ainsi disposer d'un catalogue de près de 1.600 vidéo disponibles sur le Web. Ce nouvel accord arrive deux mois après que le groupe se soit rapproché du géant de l'édition : la Warner Bros Entertainment Group. Cette dernière créé un système de téléchargement au départ très controversé et qui depuis fait figure d'exemple à suivre. Ashwin Navin, le cofondateur et président de BitTorrent a déclaré à la presse : *« Cette annonce démontre du fait que BitTorrent est un agrégateur de contenu efficace pour les majors. Nous offrirons aux consommateurs un service d'abonnement très compréhensible »* Alors que le haut lieu du cinéma américain, Hollywood, se montrait très véhémement à l'encontre des technologies dites de peer-to-peer, il semble qu'aujourd'hui la donne a changé. Les partenariats sont désormais possibles et les premières à en profiter sont BitTorrent et le site de partage vidéo Guba.com. Ce dernier a en effet signé un partenariat là encore avec la Warner pour distribuer certains titres de son catalogue. C'est au tour de BitTorrent, après Napster de passer dans la sphère légale et cela malgré plusieurs années d'exploitation interdites de sa technologie. Du côté des pirates, la nouvelle risque d'être dure à digérer. Reste que, si BitTorrent fait un pas vers la

légalité, son fonctionnement repose sur une logique de décentralisation, il n'y a pas de serveur central contrairement aux cas de Napster. Chaque utilisateur peut créer un « tracker » et partager des données légales ou non. À noter que concernant les films des maisons d'édition indépendantes, ils devraient être inclus dans l'abonnement, ce qui n'est pas le cas du contrat signé avec Warner qui est plus proche d'un système de VOD (Vidéo à la demande). Les équipes de BitTorrent sont actuellement en train de concevoir une espèce de vidéo club, où les consommateurs abonnés pourront télécharger des films à la vitesse de 1 Gbps. Cette « boutique » virtuelle devrait ouvrir ses portes à l'automne. Pour l'instant, la liste de partenaires du trublion de la distribution en ligne est composée de : Egami Media, Hart Sharp Vidéo, Koch Entertainment et The Orchard.